



OBJECTIFS :

Acquérir la connaissance des règles générales de sécurité applicables lors de travaux en hauteur et lors du port du harnais selon les recommandations R430 et R431 de la CNAMTS*.

Savoir identifier les différents Equipements de Protection Individuelle (EPI) antichute.

Savoir identifier et évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.

Maîtriser les techniques relatives à l'utilisation du harnais de sécurité et des systèmes antichute et, acquérir les pratiques de vérification et d'entretien du matériel.

*Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, Direction des Risques professionnels

PUBLIC :

Toutes les personnes exposées à des risques de chutes de hauteur et utilisant différents E.P.I. (personnels du BTP, maintenance...).

PRE-REQUIS :

Comprendre et parler la langue française

Aptitude médicale au travail en hauteur

CONTENU :

THEORIE (3 heures)

Travaux en hauteur et sécurité

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

Choix d'un dispositif de protection individuelle

Choix d'un dispositif antichute en adéquation avec le poste de travail, accrochage du harnais

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

Conséquences d'une chute

Maintenance des EPI antichute

PRATIQUE (4 heures)

Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI

Réglage du harnais

Mise en œuvre des systèmes de liaisons

Choix du système antichute en adéquation avec le poste de travail

Accrochage du harnais

Réalisation de déplacements et mise en sécurité du poste de travail en hauteur sur les équipements concernés : utilisation du harnais et systèmes de liaison.

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs professionnels d'adultes issus du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics

NOM DU REFERENT PÉDAGOGIQUE :

Eric CLOUET



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes pédagogiques actives adaptées à la formation des adultes.
- Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Utilisation d'un manuel de formation.
- Mise à disposition d'échafaudages, de harnais et longe

Le stagiaire est équipé de sa tenue de travail, de ses chaussures de sécurité, de gants de manutention, et d'un casque.

DATES DE FORMATION :

Veuillez consulter le centre de formations AFA.

DURÉE :

1 journée (7 heures)

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT
Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR
Au sein de votre entreprise (en intra)

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Evaluation des acquis à l'issue de la formation.

SANCTION VISÉE :

Attestation de fin de formation